

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre n'a pas indiqué qu'il avait l'intention de déposer les documents dont il a lu des extraits. Il a dit qu'il était disposé à déposer la correspondance dans laquelle il demandait la tenue d'une enquête sur certaines questions, il y a deux ans. Si le ministre a fait savoir qu'il était prêt à déposer ces documents, je suppose qu'il va le faire.

* * *

LES COMMUNICATIONS

L'OCTROI DE PERMIS DE CÂBLODIFFUSION À HAMILTON—
L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Le ministre sait-il s'il y a eu, ou a-t-il lui-même ordonné quelque enquête de la police ou quelque autre enquête au criminel au sujet de l'octroi de permis de télédiffusion dans la région de Hamilton?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Non, monsieur l'Orateur.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au solliciteur général? Je lui demande la même chose et aussi, s'il a la moindre preuve, ou si on a attiré son attention sur des affirmations, qui pourraient l'inciter à croire qu'il devrait y avoir une enquête policière sur l'octroi des permis de télévision par câbles dans la région de Hamilton?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, on ne m'a parlé d'aucune affirmation de ce genre. Pour autant que je sache, aucune enquête n'est en cours, mais je vérifierai.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, une dernière question supplémentaire à l'intention du solliciteur général. Pourrait-il obtenir la transcription de l'émission télévisée de ce matin intitulée «Canada A.M.» et en particulier de l'interview de M^{me} Ellen Reinke, de Hamilton au cours de laquelle on a fait certaines observations concernant l'octroi de permis de câblodiffusion dans la région de Hamilton, et pourrait-il en faire rapport à la Chambre s'il jugeait qu'une enquête s'impose?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de me faire envoyer une transcription de l'émission.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA PORTÉE DE L'ENQUÊTE SUR LES CONTRATS DE DRAGAGE—
LA POSSIBILITÉ D'IMPLICATION DE CERTAINS ORGANISMES

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je voudrais pour le moment répondre à une question qui m'a été adressée un peu plus tôt. On m'a demandé si d'autres organismes étaient mêlés à l'enquête relative au contrat de dragage dans la région de Québec. J'ai dit que d'autres organismes y avaient été mêlés. On m'a alors demandé: Pourriez-vous indiquer leurs noms? J'ai fait des recherches, et je ne puis que répondre que je risquerais de gêner le bon déroulement de l'enquête en révélant le nom des autres organismes en cause dans cette enquête.

[M. Baldwin.]

LA SANTÉ

LA QUALITÉ DOUTEUSE DE CERTAINS PRODUITS DES
LABORATOIRES CONNAUGHT—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Ma question s'adresse au ministre de la Santé, monsieur l'Orateur. Comme les Laboratoires Connaught relèvent maintenant de la Société de développement du Canada, que cette dernière cherche à assurer la rentabilité à long terme des services de santé et qu'en raison d'un tel mandat ces laboratoires ont dû plus d'une fois s'écarter de leurs propres normes quant au contrôle de la qualité, et expédier des produits qui ne satisfaisaient pas aux exigences de leur réglementation, le ministre a-t-il vu à remédier à la situation afin que ces laboratoires voient à respecter les normes internationales dans leur production?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas, en répondant, endosser nécessairement tous les commentaires préliminaires faits par l'honorable député. Mais je lui répondrai tout simplement que des inspections fréquentes ont eu lieu aux laboratoires Connaught. Au fait, le nombre des inspections à ces laboratoires durant les dernières années a été plus élevé que la moyenne de l'ensemble de l'industrie pharmaceutique. Chaque fois où des déficiences ont été constatées, des mesures ont été prises à la demande de notre ministère par les laboratoires Connaught pour y remédier, et chaque nouveau cas qui a été porté à notre attention a fait l'objet d'investigations immédiates par des fonctionnaires de mon ministère.

● (1440)

[Traduction]

M. Yewchuk: Est-ce à dire que le ministre est persuadé que tous les produits de ce laboratoire sont conformes aux normes internationales?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, je me demande ce à quoi l'honorable député fait allusion quand il parle de normes mondiales. Je ne sache pas qu'il existe une telle chose. Il existe des normes nationales dans chaque pays, et chaque pays est chargé de faire respecter les normes qui s'appliquent sur son territoire en ce qui a trait aux produits importés, ou produits localement.

* * *

[Traduction]

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU
CANADALA QUESTION DE LA RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE—
DEMANDE DE RÉVISION DU CAS DES LABORATOIRES DE
PRODUITS PHARMACEUTIQUES

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Tandis que le ministre se renseigne sur les normes, j'aimerais demander au ministre chargé de la Corporation de développement du Canada, vu les difficultés causées par le mandat de l'entreprise, lequel exige que celle-ci soit rentable, ce qui semble incompatible avec une production de première qualité, s'il consentirait à modifier ce mandat en ce qui concerne les produits médicaux.